



Sommaire :

Éditorial de Michèle GANNE Secrétaire générale

VIE DE L'ORGANISATION

- LE CONGRES DE L'UTR
- LA RENCONTRE DU 19 AVRIL " LOI ASV "
- SOIXANTE ANS DU TRAITE DE ROME
- L'AMBITION D'UNE EUROPE SOCIALE
- LES AIDES SUR LES PROBLEMES LIES AU LOGEMENT
- NOS MANDATES
- CFDT 1ER ORGANISATION DANS LE PRIVE

- LA VIE DES SECTIONS

- SECTION S3C
- SECTION SGEN
- SECTION ULR ARMENTIERES
- SECTION ULR ROUBAIX

DIVERS

- FETE DE LA SOUPE
- SORTIE UTR A LA COUPOLE
- RENCONTRE DU 12 SEPTEMBRE " SANTE "

Ce début d'année a été marqué par des moments forts et surtout par les campagnes électorales.

Les résultats du 1er tour ont obligé la CFDT, qui veille habituellement sur son indépendance en ne donnant pas de consigne de vote, à se prononcer pour faire barrage au Front national et donc de mettre un bulletin Macron dans l'urne.

Toutefois, Laurent Berger l'a bien précisé à plusieurs reprises : « Cela ne vaut pas acceptation. Ce n'est pas une adhésion, loin s'en faut, de la CFDT à son programme.

Nous sommes prêts à la contestation, à la critique, et s'il le faut au conflit. Il ne faut pas que M. MACRON s'attende, ni à des oppositions de principe, ni à de la complaisance de la part de la CFDT ».

A l'heure où nous écrivons cet éditorial, nous sommes entrés dans la campagne pour les législatives et la CFDT Retraités a prévu de contacter les candidats des différentes circonscriptions sur le territoire de l'UTR.

Nous rencontrons ces candidats, non pas pour qu'ils nous parlent de leur programme, mais pour qu'ils écoutent et prennent connaissance des revendications de la CFDT Retraités.

Nous aborderons les points suivants :

- amélioration du pouvoir d'achat,
- réduction des inégalités hommes-femmes à la retraite,
- accès aux soins pour tous,
- une vraie prise en charge de la perte d'autonomie.

Nous leur rappellerons que les retraités et personnes âgées sont des acteurs essentiels pour un mieux vivre ensemble. Ils sont des citoyens à part entière et une richesse pour notre pays.

Beaucoup font preuve de solidarité et d'engagement dans la société. Ils participent à la vie des associations, s'engagent dans la vie publique et la gestion des collectivités. Et chaque jour ils participent à la vie familiale. Cet investissement mérite que les retraités et personnes âgées soient reconnus comme un atout, une chance pour la société toute entière.

Au plan de l'UTR, nous avons vécu un temps fort de démocratie également par la tenue de notre congrès le 23 mars 2017 (à lire le compte rendu dans ce bulletin). Je profite de ce bulletin pour remercier tous les militants et militantes, qui, pendant plusieurs années ont donné leur temps et leurs compétences en participant aux différentes structures de l'UTR (conseil, bureau) et qui ont laissé leur place à de nouveaux retraités, les « jeunes ».

Après le repos bien mérité de la période estivale, il nous faudra poursuivre le travail commencé avec les enquêtes « aidants familiaux », « maintien à domicile », la pétition « pouvoir d'achat », en septembre, l'UCR va nous proposer une nouvelle enquête sur « le logement ».

Profitez bien de cette période de vacances.

Michèle Ganne
Secrétaire générale

4^e congrès de l'UTR Métropole Lilloise

La CFDT Retraités de la Métropole Lilloise tenait son 4^e congrès le 23 mars 2017 à Lys les Lannoy.

Toutes les sections de Retraités étaient représentées, nous étions quatre-vingt.

Etaient également présents des invités de l'URR, l'UTR des 2 Flandres, l'UTR du Hainaut Avesnois, l'UTR du Pas de Calais, et de l'URI.

Sont venus nous rejoindre dans l'après-midi, la Secrétaire générale du syndicat santé sociaux Nord Intérieur et le Trésorier du syndicat de la Métallurgie.

S'étaient excusés le SG de l'UTI Métropole Lilloise, le syndicat Commerce et Services et le syndicat des communaux.

Gérard VANCOILLIE, président de l'ULR de Roubaix, souhaita la bienvenue aux membres du congrès.

Après le vote à l'unanimité des statuts modifiés, le rapport d'activités de 2012 à 2016 fut présenté par les membres du bureau UTR



avec pour support dynamique, un montage diapo.

Ensuite, les différentes commissions ont enchaîné avec notamment la prestation très remarquée de la commission santé qui mit en scène sous la forme d'une scénette son travail sur les dépassements d'honoraires.



Juste avant la pause fut présenté le rapport financier.

Enfin, Michèle GANNE, au nom de l'UTR remercia les militant.es qui ne se représentaient pas à l'élection du conseil, sans oublier Pierre BEGHIN et Gérard

VANCOILLIE du bureau UTR, qui ne renouvellent pas leur mandat.



Après l'intervention de Yannick Ghoris, représentant de l'URI, les sections purent s'exprimer sur leurs activités



Edith Bisiaux Zwierzynski SG de l'URR clôtura cette matinée en pointant le dynamisme de notre UTR, et en rappelant que nous devons être visibles, que nous devons nous faire connaître pour convaincre et devenir un contre-pouvoir.



Le rapport d'activités fut voté par 75 *pour* et 1 *abstention* ; le rapport financier par 74 *pour* et 2 *abstentions*.

Après un bon repas, qui permit de discuter avec ses voisins de table et de souffler un peu, l'après-midi, fut principalement consacrée à la présentation de la résolution et au débat.

Cette résolution, qui fut adoptée, c'est notre « plan de bataille » pour les 4 ans à venir.
Son titre définit notre projet :

Une CFDT Retraités forte, connue et reconnue.

Forte : se traduit par le nombre d'adhérents, toute notre politique de développement et de fidélisation.

Connue : à l'interne, dans la CFDT par notre participation aux structures interprofessionnelles, par nos réseaux et nos contacts, nos interpellations envers les syndicats de salariés ; à l'externe, par notre présence sur le terrain, par nos actions, nos enquêtes, les pétitions, les explications de nos revendications, les distributions de tracts sur les lieux de vie.

Reconnue : par nos démarches auprès des politiques, des associations...par la prise de mandats au nom de la CFDT dans les instances de la MEL (Métropole Européenne Lilloise), les CLICS (Centre local d'information et de coordination), les CCAS (Centre communal d'action sociale), les CVS (Conseil de Vie Sociale)....

Deux amendements furent mis en débat :

Le premier présenté par l'ULR de Lille et la SSR Métaux a été adopté par le congrès. Il précisait « au-delà des pétitions et enquêtes, nécessaires pour informer le plus grand nombre de personnes, de nos revendications, la CFDT Retraités doit réfléchir à de nouvelles modalités d'actions visant à une plus grande efficacité pour la satisfaction de ses revendications ».

Le second, présenté par la SSR Enseignement Privé, insistait pour que dans l'action, il soit donné priorité aux actions unitaires. Cet amendement fut rejeté car aujourd'hui la concertation n'est pas possible. En effet pour la CFDT pour qu'il y ait action unitaire, il faut

que les objectifs soient partagés, avec des revendications crédibles pour des acquis atteignables. L'intersyndicale doit permettre la prise de décision dans la concertation et pas dans l'unilatéralité.

Il y eut ensuite l'élection des membres du conseil, avec une continuité et aussi un rajeunissement.



Le nouveau Conseil de l'UTR

Le conseil a élu le bureau composé de 6 membres (au lieu de 5 dans l'ancienne mandature) dont 3 nouveaux.

Les femmes y sont majoritaires :

Secrétaire générale : Michèle GANNE
Trésorier : Jacques DEVODDERE

Membres chargés de suivre les dossiers :
Développement : Nadine FOURNIER
Formation : Michèle VERMERSCH
Information : Gaby MEGANCK
Santé : Aimée BOUVEUR



Le Bureau nouvellement élu

REUNION PUBLIQUE SUR LA LOI ASV

Le 19 avril 2017, une soixantaine d'adhérents CFDT Retraités avait répondu à l'invitation de l'UTR, de participer à une rencontre-débat, animée par Bernard RUDEAU, secrétaire national de l'UCR, sur le thème

de l'application de la loi « adaptation de la société au vieillissement »



A l'aide d'un diaporama, Bernard nous a rappelé les points essentiels de la loi :

- prévention, une priorité tout au long de la vie,
- adaptation de la société au vieillissement : cadre de vie, transports, logements,
- augmentation de l'APA, droit au répit pour les « aidants »...



Nous avons compris que la loi était votée mais que ça n'était pas gagné, car les départements « traînent les pieds », d'où l'importance d'agir au niveau de l'UTR. Il y a aussi la 2^{ème} partie du projet de loi sur les EHPAD, leurs coûts... qui n'a toujours pas été abordée.

Tous ces points seront évoqués par les militants de l'UTR, lors des contacts avec les candidats aux législatives puis ensuite avec les élus à l'assemblée nationale et au sénat.

Michèle Ganne

SOIXANTE ANS DU TRAITÉ DE ROME

Le 24 mars à Arras, le Mouvement Européen du Pas-de-Calais a invité :

- Isabelle JÉGOUZO (1), magistrate et présidente de la Représentation de la Commission Européenne en France pour la justice, la liberté et la sécurité,
- Marcel GRIGNARD (2), ex secrétaire national CFDT, président de Confrontations Europe,
- Jean-Louis BOURLANGES (3), ancien élu au Parlement Européen, libéral-social européen.

Une minute de silence, en hommage aux victimes de l'attaque du Pont de Londres, a précédé le débat. Le journaliste Quentin DICKINSON, invité lui aussi, était retenu à Anvers, à cause d'un autre attentat, c'est François VIÉ qui a animé le débat.

Un film récapitulatif de 4 mn conçu par la Commission Européenne a été montré en introduction. Il rappelait les origines : CECA et Plan Schuman, etc. ; le fait fondamental qu'un tiers de l'économie européenne est consacré à la cohésion sociale (FSE) ; et puis la date importante de 2015, celle du Socle Européen des Droits Sociaux (sous la présidence Junker).

(1) Qu'a fait l'Europe en 60 ans ? La Paix !

Attention, ne faisons pas d'erreur concernant le *brexit*, car il commence tout juste... On pourra, en tout cas, se féliciter que Michel BARNIER soit chargé de la négociation (cf. "Soixante ans, soixante belles histoires").

Les apports de l'Europe sont incommensurables : sur le plan de l'égalité hommes/femmes, de la solidarité entre les peuples, et pour la mise en œuvre de règles minimales sur énormément de points sociaux, par exemple, les quatre semaines de congés payés, alors qu'au Canada, c'est seulement 10 jours et qu'aux USA, il n'y a pas de durée légale !

L'Union Européenne est le premier donateur d'aide humanitaire et d'aide au développement dans le monde. Avec 500 millions de consommateurs, elle constitue le plus grand marché du monde. En France, 67 000 entreprises exportent en Europe.

Elle relève le défi climatique, et aussi le défi numérique (70 000 PME en bénéficient).

Les projets Galileo, Trappist, Erasmus (9 millions de jeunes) ne sont pas les moindres.

La PAC est essentielle : l'UE a exporté 138 milliards de produits agricoles.

L'Euro est la 2^{ème} monnaie mondiale.

MAIS, nous traversons une grave crise de confiance des peuples...

(2) Il faut reconnaître et faire reconnaître ce que l'Europe a fait et qui est indéniable.

Cependant, il convient aussi de constater qu'elle est trop orientée sur la concurrence, que l'accent est mis davantage sur le consommateur et pas assez sur la solidarité et le bien-être commun. Cela a pour effet que les citoyens ont l'impression d'être dépossédés de leur avenir.

Où en est-on de l'interdépendance ? Qui sont les autres européens ? Il convient de les connaître et de savoir les reconnaître comme des points de vue valides, de

comprendre aussi que les questions sociales et la fiscalité conditionnent la libre circulation des travailleurs.

(3) Depuis 1950, les Européens ont fait ce qu'ils ont fait de mieux de toute leur histoire !

Les valeurs fondamentales sur lesquelles nous avons reconstruit notre civilisation après les terribles conflits mondiaux de la première moitié du XXème siècle sont à nouveau remises en cause : économie ouverte, fondée sur la régulation et la protection, valeurs essentielles d'initiative et de démocratie, droit de la presse, indépendance de la justice, pluralisme des instances représentatives...

Nous n'avons pas à rougir d'avoir défendu ces valeurs, nous avons à craindre qu'elles ne soient compromises : Albert CAMUS, dans son Discours du prix Nobel, disait "notre tâche est d'abord d'empêcher que le monde se défasse". Nous avons laissé dériver notre projet, nous devons redéfinir nos fondamentaux : qui, quoi et comment ?

Les Européens doivent rester unis, mais comment à 27 ? Il y a cinq scénarios possibles, détaillés dans le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe que la Commission vient de publier (mars 2017, cf. *CFDT Magazine* n°432 avril 17, p. 10), parmi lesquels le retour au seul marché unique (libre circulation des biens et des capitaux renforcée, sans garantir celle des personnes), ou des coopérations renforcées entre certains Etats-membres (Europe à la carte selon les domaines), ou bien encore, le renforcement des pouvoirs, ressources et compétences de l'UE dans tous les domaines et pour tous (fédéralisme).

Le problème actuel est que certains pays décident de ne pas respecter les décisions collectives (ex. crise des réfugiés). Les Etats-membres sont beaucoup plus en posture de défense de leurs intérêts que de défense d'une solidarité des Européens.

Dans les trois grands domaines de compétence de l'UE, que devons-nous faire ensemble ?

*sur les enjeux de liberté : les 4 grandes libertés de circulation sont à sauvegarder,

*sur les enjeux de solidarité : quel degré ? quelle nature ? Qu'assume-t-on au niveau européen ?

Comment se faire aider quand il existe des problèmes liés au logement

Lors d'un stage organisé par l'Union Régionale des Retraités CFDT Nord Pas de Calais sur le logement, nous étions 9 militants de l'UTR CFDT Métropole Lilloise et avons eu l'occasion de rencontrer 2 organismes qui peuvent nous aider :

SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat) anciennement le PACT

*quant aux enjeux de puissance, c'est le domaine le plus faible pour le moment.

Le projet politique est en panne. Nous avons manqué sa réalisation.

Comment retrouver la fierté d'être ensemble et prendre en compte le besoins des citoyens d'être écoutés et entendus ? Comment faire fonctionner une démocratie à plusieurs peuples ? La délégation représentative est remise en cause par les citoyens, d'autres moyens sont à inventer, expérimenter, exploiter (ex. initiatives citoyennes, nouveaux outils de communication directe, efficacité des associations / coopérations transfrontalières).

La séance s'est terminée par la réponse aux questions de la salle, qui avaient été transmises au fur et à mesure du débat, par SMS sur le n° de téléphone portable affiché à l'écran.

Elles renvoyaient directement à notre actualité politique : par exemple, préciser le coût d'une sortie de l'Euro pour la France.

Joëlle Delattre

L'ambition d'une Europe sociale Une opportunité à saisir

Nous l'avons vu lors des élections présidentielles, l'Europe a été au cœur des débats et au centre de la montée des populismes.

Or, pendant ce temps, la commission européenne a envoyé un signal fort aux citoyens de l'Union.

En adoptant sa proposition de socle européen des droits sociaux, elle confirme que le dialogue social doit y avoir toute sa place.

C'est un 1er pas pour arriver à la promesse de porter l'Union Européenne à un « triple A social ».

Maintenant tous les acteurs doivent s'engager pour concrétiser ces propositions.

Il est grand temps de dire oui à l'Europe sociale et de la construire.

Extrait de Syndicalisme Hebdo

L'un des buts de cet organisme est le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

SOLIHA intervient concernant :

L'adaptation du domicile par une assistance en plusieurs étapes :

- diagnostic pour élaborer le projet,
- analyse des aménagements souhaités,
- élaboration du projet avec conseils sur es démarches administratives et financières,
- préconisation et hiérarchisation des travaux en fonction des besoins,

- estimation du coût des travaux.

L'insertion sociale par le logement

- lutte contre la précarité énergétique

La maîtrise de l'énergie

- amélioration thermique des logements

- économie d'énergie

contact : Union Territoriale SOLIHA Hauts de France
tél 03 20 17 27 15 – contact.hdf@solihha.fr

ADIL(Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Elle informe et conseille dans le domaine juridique, financier, fiscal :

Un mandat plein de sens

L'Union Territoriale des Retraités CFDT de la Métropole Lilloise, nous a désigné, Bernard Tettelin et moi-même, Christian Barazutti, à la commission intercommunale de l'accessibilité des personnes âgées et handicapées de la Métropole Européenne Lilloise (MEL) .

Cette structure a un rôle de propositions sur les points suivants :

- le logement,
- les transports collectifs (Transpole, Handipole) ,
- la voirie,
- les espaces publics,
- toutes les formes d'accessibilité pour les personnes âgées.

Cette commission est présidée par une élue du conseil communautaire.

La dite institution se réunit chaque mois et en plénière deux fois dans l'année.

Elle est composée :

- d'élus provenant des villes faisant partie de la Métropole Européenne Lilloise,
- d'associations représentatives des personnes âgées et/ou handicapées (ex : URAPEI, APL , Associations d'aveugles ou de sourds...) ,
- d'usagers directs,
- la CFDT Retraités (nous sommes le seul syndicat à siéger) .

- aide au logement des démunis,
- présente l'offre de logements disponibles,
- lutte contre l'habitat indigne, insalubre,
- aide les copropriétaires pour une rénovation énergétique,
- renseigne sur les orientations financières, fiscales et subventions,
- aide pour défense au Tribunal.

L'ADIL met à notre disposition plusieurs centres d'information sur l'Habitat ou des permanences dans le département.

Contactez le 03 59 61 62 59 ou voir le site pour leurs permanences et n° d'appels décentralisés.

Une fois l'an, nous organisons une réunion publique sur un thème précis :

- en 2015 le monde des aveugles,
- en 2016 le handicap mental,
- en 2017 le monde des sourds et mal entendant.

Le cœur de notre action est bien celui de l'accessibilité dans tous les domaines pour que les personnes âgées et handicapées puissent vivre le plus longtemps possible chez elles et dans leur quartier.

Nous agissons pour faire respecter l'agenda d'accessibilité programmé pour tous les bâtiments accueillant du public dont les administrations, les musées, les stades, les piscines, etc.

Nous travaillons avec la MEL

- pour le développement de l'utilisation du vélo.
La MEL le promeut en apportant son aide financière à l'acquisition d'un vélo neuf,
- pour le respect des personnes à mobilité réduite à qui sont légalement réservées des places de parking.

Bernard et moi, issus de l'enseignement et de la banque, avons découvert un nouvel univers où il y a tant à faire, ne serait-ce que rendre les gens un peu plus citoyens en les rendant plus respectueux des différences ?

Nous faisons pour le mieux avec le regret que nous n'avons guère de remontées pour défendre les intérêts collectifs.

N'hésitez pas à nous faire remonter les problèmes que vous rencontrez.

Christian Barazutti

Nous l'avions rêvé, ils l'ont fait



Dans notre vie professionnelle, comme adhérent à la CFDT, comme militant ou comme représentant du personnel, candidat ou élu aux délégués du personnel ou au comité d'entreprise nous avons souhaité une CFDT forte, nous avons agi pour progresser dans nos résultats, mais nous n'étions que la seconde organisation dans le secteur privé.

Aujourd'hui nous sommes retraités et ne participons plus aux élections professionnelles, cependant quelle joie de constater que nos successeurs sont parvenus à faire de la CFDT la première confédération syndicale de notre pays dans le secteur privé. Depuis que le syndicalisme existe, que des élections professionnelles se déroulent, jamais nous n'avions été les premiers.

Le 31 Mars le ministère du travail a publié le résultat du calcul de l'audience syndicale 2017, nous sommes les premiers avec 26,37% des suffrages exprimés, la CGT est seconde 24,85%, FO troisième 15,59%, la CFE-CGC quatrième 10,67% et la CFTC cinquième 9,49%. En poids relatif (seules sont prises en compte

les organisations ayant obtenu plus de 8%) la CFDT pèse 30,32%.

Les résultats dans l'encadrement sont eux aussi significatifs, avec 26,99% la CFDT devance la CFE-CGC de plus de 7 points.

Ces résultats récompensent le travail des sections syndicales et des syndicats, ils sont aussi la conséquence d'une adhésion de plus en plus grande des salariés aux idées et aux actions proposées par la CFDT, un syndicalisme de terrain, constructif, avide de résultats qui vont dans le sens de l'intérêt général. Ils démontrent que la seule gesticulation et le refus de tout au nom d'une pureté soi-disant révolutionnaire n'est pas la bonne voie pour construire un futur acceptable pour les travailleurs et les citoyens.

Ces résultats ont des traductions concrètes, ainsi pour la désignation pour quatre ans à dater du 1er janvier 2018 des conseillers prudhommes. La CFDT passera au niveau National de 1607 conseillers à 2348 conseillers, pour notre UTI qui regroupe cinq conseils ce sont 52 désignés, 26 hommes et 26 femmes actifs, comme le souhaitait la confédération, qui ont été actés par le bureau de l'UTI en date du 18 mai. Il reviendra à L'URI de procéder aux désignations.

Les résultats de cette représentativité sont importants, nous devons poursuivre l'effort, pour la CFDT c'est le début d'une ère nouvelle avec des responsabilités plus grandes encore!

Gaby Meganck

Notre SSR a été sollicitée pour participer à l'animation d'une formation « bienvenue » destinée aux nouveaux adhérents salariés de la S3C.

Un moyen de se faire connaître et de développer la CFDT

Après quelques instants d'étonnement face à de « vieux militants » toujours présents sur le terrain, les jeunes adhérents invités à cette formation, ont découvert le rôle de la CFDT retraités et son implication dans la société.

Inquiets pour certains d'entre eux sur leur future retraite nous les avons informés sur les différents régimes et sur l'importance que la CFDT accorde à la retraite par répartition, seul système garantissant une solidarité intergénérationnelle ainsi qu'une pérennité.

La situation actuelle est le fruit de nombreuses luttes syndicales pour un système de retraites qui a évolué

dans le temps et qui est sans doute encore perfectible en s'adaptant à la situation démographique et économique et en tenant compte du rapport de forces avec les gouvernements successifs.

En effet la multiplicité des régimes a amené la CFDT ainsi que des organismes de réflexion tels que le COR (conseil d'orientation des retraites) à proposer des solutions plus égalitaires et moins corporatistes mais aussi plus simples et plus compréhensibles.

Nous avons évoqué notamment les réflexions sur la mise en œuvre des comptes notionnels et les systèmes mis en place dans d'autres pays d'Europe.

En s'appuyant sur la plaquette de l'Union Confédérale des Retraités « préparer sa retraite » nous avons listé les points importants qui préoccupent les personnes retraitées dans les domaines du pouvoir d'achat, du logement, des transports, de la vie sociale et des loisirs, de la santé.

Nous avons témoigné que de nombreux nouveaux retraités sont confrontés pour eux-mêmes ou pour leurs ascendants, aux soucis exprimés par la loi votée récemment sur l'adaptation de la société au vieillissement (maintien à domicile, rôle d'aidants).

Grace à la CFDT nous avons en tant que militants la possibilité d'être formés et informés sur tous les sujets liés à l'âge et donc de mieux appréhender les difficultés rencontrées.

Plus concrètement nous avons présenté notre fonctionnement en section qui se réunit tous les mardis. Nous y abordons :

- les questions d'actualité,
- les questions soulevées par les adhérents,
- le soutien pour l'élaboration des dossiers de retraite,

- le développement en lien avec le syndicat S3C.

Les jeunes adhérents se sont interrogés sur nos motivations, nous leur avons expliqué que nous y venons avec plaisir et que nous préférons une retraite active plutôt qu'une retraite subie.

En restant militant à la CFDT nous recevons autant que nous donnons, nous espérons pouvoir peser sur la société dans le sens de nos convictions, nous donnons du sens à nos actions, notre bénévolat nous enrichit par nos contacts.

Rester à la CFDT est un moyen pour nous de vieillir dans la sérénité, la convivialité et d'éviter l'isolement.

Les retraités du Sgen-CFDT débattent *politique* !

Vendredi 19 mai la réunion de la section a rassemblé 6 adhérents, 7 autres s'étant excusés. Quelques questions liées à la vie des structures ont été abordées au cours de la séance, l'essentiel de la réunion ayant été consacré à la situation politique issue de l'élection d'Emmanuel MACRON comme président de la république.

Au menu de la vie syndicale, la programmation de la prochaine réunion fin juin (préparation de l'AG de rentrée et de son thème), le congrès de l'union régionale des retraités du 17 octobre avec la désignation des délégués et le congrès extraordinaire de l'union confédérale des retraités le 11 juin avec une modification statutaire qui a été débattue en réunion d'UTR le 29 mai.

Cet échange prolonge les réunions de janvier et février au cours desquelles la section avait débattu sur l'attitude qui devait être celle de la CFDT durant la campagne des présidentielles. Soulignons l'intérêt de cet échange entre adhérents qui ont des points de vue différents, mais savent débattre pour avancer dans leur opinion.

Concernant la récente élection présidentielle des craintes se sont exprimées sur un président autoritaire qui, avec les législatives, voudrait se construire une

majorité de « godillots » mais président qui a aussi, sans doute, le souci de sortir d'une précédente présidence marquée par l'indécision.

Tout à fait logiquement, les sujets « école » ont été à l'ordre du jour avec les rythmes scolaires, le « plus de maitres que de classes » et la réforme du collège, sujets sur lesquels le nouveau président devait revenir. De manière générale nous avons déploré qu'on ne soit pas capable d'évaluer les dispositifs mis en place après plusieurs années de fonctionnement, avant de proposer de nouvelles réformes !

Sur les rythmes scolaires il a surtout été question de la « liberté » laissée aux communes pour fixer les horaires des écoles, mais l'intérêt de l'enfant sera-t-il la priorité vis-à-vis d'autres intérêts ? Il faut rappeler la situation antérieure à cette réforme avec des enseignements regroupés sur 4 jours et des horaires quotidiens très lourds pour les élèves.

Nous avons également débattu d'une autre mesure, l'augmentation de la CSG en compensation de la baisse de cotisations sociales pour les salariés, et son incidence sur les retraités. Plusieurs militants de la section ne sont pas choqués par la mesure de solidarité qu'elle représente avec les salariés même si, une fois de plus, n'est pas posée la question de la remise à plat de la fiscalité (impôts et cotisations sociales).

Jacques Devoddere



Le bureau lors de l'assemblée générale d'Armentières
Le 13 avril 2017



Les participants à l'AG de l'ULR de Roubaix
Le 6 avril 2017

**AG de L'ULR de Roubaix
Le 6 Avril 2017**

Le Jeudi 6 Avril 2017, l'Assemblée Générale de l'Union Locale des Retraités CFDT de Roubaix et environs a rassemblé une trentaine d'adhérents fidèles et des invités de l'ULR Tourcoing.

Bons débats sur le pouvoir d'achat et sur le développement avec des montages audio-visuel excellents qui ont permis un échange enrichissant entre les participants.

Le collectif local Ethique sur l'étiquette de Lille a servi sa « Textilienne aux croûtons de lin », au « festival international de la soupe » de Wazemmes.

Au sein du collectif local, des retraité.es de la SSR du Sgen participent régulièrement et activement aux différentes actions et mobilisations d'Ethique sur l'étiquette. Certains d'entre eux étaient présents en ce lundi 1^{er} mai après-midi pour la traditionnelle fête de la soupe.*

Du côté de la Maison Folie, il y a avait de l'ambiance et du monde pour déguster la soupe du Collectif Ethique sur l'étiquette de Lille « la Textilienne ». En effet, cette année notre collectif local a participé au festival international de la soupe et concouru à la Louche d'or. Donner (nos informations), partager (nos valeurs), faire connaître (nos campagnes), et sensibiliser (les nombreux festivaliers)... tout cela dans l'esprit international de Wazemmes qui embaumait de toutes les senteurs légumières du monde, voilà quelle était la raison de notre présence.

Le stand du collectif n'a pas désempli et très vite, victime de son succès, notre marmite fut vide! Cet événement nous a permis d'animer le festival en faisant marquer à nos visiteurs des pénaltys contre Adidas, Nike et Puma sur notre mini terrain de foot, de faire signer la pétition ESE**, de distribuer nos flyers, de rencontrer d'autres militants associatifs et des personnalités politiques.



Elise Ternynck, membre du collectif, enseignante à l'ENSAIT, créatrice de notre soupe et dévouée militante, est passée en direct sur Radio Campus. Et pour terminer voici les ingrédients de notre fameuse soupe « La Textilienne » :

Des asperges, avec quelques pommes de terre, carottes, panais, oignons, du fenouil, du cumin et de la cardamome, servis avec des croûtons de pain aux graines de lin, quelques brins de ciboulette et des feuilles de menthe.



*Pour rejoindre notre collectif :
par mail : ethiquesurletiquette.lille@gmail.com
sur notre page facebook :
<https://www.facebook.com/ethiquesurletiquette.lille/>

notre adresse : à l'URI NPdC, 145 rue des stations à Lille

** participez à notre campagnes en ligne [AntiJeu](#), suivez l'actualité après l'adoption de [loi devoir de vigilance](#) sur le site <http://www.ethique-sur-etiquette.org/>

Bernadette Peignat,
correspondante régionale ESE et retraitée SSR Sgen

Voyage UTR Métropole Lilloise à la Coupole de St-Omer le 30 mai 2017

78 personnes ont quitté la région Lilloise Mardi matin 30 Mai 2017 en direction de *La Coupole*, située à 5 km de Saint-Omer (Nord-Pas-de-Calais), figure parmi les vestiges les plus impressionnants de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



Par sa masse écrasante, par le caractère souterrain de ses installations, par la souffrance des travailleurs forcés qui l'ont édifiée, elle constitue un lieu symbolique de l'oppression nazie.

Cet immense bunker, construit par l'Organisation Todt en 1943-1944, devait être la base de lancement, contre Londres, des fusées V2. Mis au point dans le centre ultrasecret de Peenemünde par l'équipe de Von Braun, ces missiles sont, avec la bombe atomique

américaine, les engins les plus novateurs développés pendant le second conflit mondial. Les V2 furent fabriqués en série dans l'usine souterraine « Mittelwerk



», située au cœur de l'Allemagne, par des déportés du camp de concentration de Dora.

Massivement bombardée par les Alliés, *La Coupole* fut abandonnée pendant l'été 1944, après le débarquement de Normandie. Les V2, qui frappèrent Londres et Anvers à partir de septembre 1944, furent lancés par des unités mobiles établies en Hollande.



Le midi le repas été servi au Château de Tilques celui-ci fut excellent nous avons pu faire notre digestion en visitant le parc magnifique.

L'après-midi nous sommes retournés au Planétarium

Nous avons découvert les merveilles de l'Univers en totale immersion !

Au cœur d'une salle de projection à 360° dotée d'une technologie 3D révolutionnaire. Flotter dans l'Univers, foncer vers la Lune à bord de Saturn V, poser le pied sur Mars. Une expérience inoubliable pour toute la famille !

Chaque séance dure de 50 minutes à l'heure, débutant par un voyage spatial commenté par nos animateurs (15 minutes), suivi d'un film thématique au choix (35 minutes).

À l'aube de l'ère spatiale 3D

De Spoutnik à la conquête de Mars, ont à découvert 55 ans d'aventure spatiale comme si ont y été! Avec des images de synthèse 3D spectaculaires, nous avons vécu une expérience inoubliable en compagnie des pionniers de l'espace!



Un contrat collectif

Cela fait quelques années maintenant que l'UCR CFDT a décidé de souscrire à un contrat collectif pour une complémentaire santé. Beaucoup d'adhérents de notre UTR ont été intéressés par ce contrat et sont devenus adhérents à la MGEN Filia.

Si vous voulez être informés des tarifs de cotisation et des remboursements, avant de souscrire un contrat avec une vraie mutuelle, à des tarifs avantageux, n'hésitez pas à prendre contact avec Pierre BEGHIN, soit par courrier 102 rue de Boulogne 59150 WATTRELOS par Internet : beghinpf@gmail.com ou par Téléphone 06 60 44 16 00.

Attention, si vous êtes adhérent à une autre mutuelle ou assurance complémentaire santé, vous devez démissionner de celle-ci, souvent le délai de prévenance est de **trois mois**.



Carte CEZAM

Pour un certain nombre d'entre nous il est l'heure de préparer les valises, n'avez-vous rien oublié ? et la carte CEZAM vous avez pensé à la faire renouveler pour 2017 ?

Si vous voulez continuer à bénéficier de la carte CEZAM qui vous permet de bénéficier de tarifs réduits dans certains musées, salles de cinéma, parcs d'attraction, etc... pas une minute à perdre.

Si vous êtes nouvel adhérent retraité vous pouvez également en bénéficier, adressez vous directement Pierre BEGHIN (coordonnées dans l'article Mgen Filia ci-dessus), elle est gratuite pour les adhérents et coûte 1.80€ pour les conjoints.

Les délais de consultation

s'allongent

Le coût de la santé

augmente pour l'Usager

Tiers payant

où en est on ?

L'UTR CFDT Métropole Lilloise, invite tous les adhérents CFDT Retraités à venir débattre de ces questions reprises sous le thème

**« Egal accès aux soins
et parcours de santé »**

Aimée et Christian de l'ULR d'Armentières, qui ont participé à une formation de l'UCR sur ce thème, animeront les débats et aborderont les points suivants :

- Les points forts de notre système de santé et ses points faibles
- Evolution des dépenses de santé et de la prise en charge
- organisation du système de soins
- financement hospitalier
- propositions de la CFDT Retraités

Nous vous donnons rendez-vous, Adhérents et Sympathisants

mardi 12 septembre 2017 de 14 h à 16 h 30

à la CFDT – 254 Bd de l'Usine à Lille

Nous comptons sur votre présence.

Du covoiturage est possible, contactez les Unions locales CFDT Retraités ou l'UTR